

Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande
Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande
Band: 17 (1881)
Heft: 1

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

NEUCHÂTEL

1^{er} JANVIER 1881

XVII^e Année.

N^o 1.



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

SOMMAIRE : Pédagogie italienne. — Méthodes françaises. — Correspondance. — Nécrologie. — Bibliographie. — Chronique scolaire. — Partie pratique.

Pédagogie italienne.

(Second article).

Un autre écrivain pédagogique marquant de l'Italie méridionale, c'est M. Antonio Pasquale, qui rédige depuis six ans l'*Avenir*. Cette feuille napolitaine bi-mensuelle, comme la nôtre, mais qui comprend trente-deux pages en petit texte, offre une grande variété d'articles, entre autres des aphorismes pédagogiques choisis avec discernement et des exercices pratiques bien conçus. Aussi a-t-elle reçu une médaille d'argent de la Société Italienne. M. Pasquale figurait au récent congrès pédagogique de Rome comme un des chefs marquants de cette assemblée, la XI^e en date. On a très peu parlé en Suisse de ce Congrès. Il a eu cependant une importance considérable, et ne comptait pas moins de quatre mille membres, présidés par le vénérable philosophe romain, comte Terenzio Mamiani, premier ministre sous le pontificat de Pie IX, à l'époque libérale de son règne et, de nouveau, après la fuite de ce pontife-

roi (novembre 1848). Il a été aussi, pendant quelque temps, ambassadeur de Victor-Emmanuel II, à Berne.

Une des questions traitées dans ce Congrès était celle-ci : *Comment s'y prendre pour rendre l'école populaire, éducative ?* Le congrès a voté à cet égard les résolutions suivantes : L'école doit être considérée comme une des institutions fondamentales de l'Etat. Les instituteurs doivent être envisagés comme investis d'une sorte de magistrature. Ils doivent être consultés sur les questions d'organisation scolaire. De bonnes bibliothèques populaires doivent être fondées.

Une autre question posée au XI^e Congrès était celle de la *méthode intuitive*, dont il s'agissait de procurer une application plus large et plus efficace. L'organisation des *écoles normales rurales* avec celles des *écoles préparatoires* a occupé également le congrès de Rome, ainsi que l'*instruction complémentaire*, les *écoles industrielles* et l'enseignement de l'*agriculture*. La question de l'enseignement religieux, qui est à l'ordre du jour dans tant de pays ne devait pas être oubliée à Rome. Et, sous les yeux du pape, la majorité du corps enseignant italien a confirmé le vœu déjà émis au précédent congrès de Bologne *que l'enseignement religieux fût séparé de l'école et abandonné au soin des familles*. Mais cette décision qui étonne dans un pays aussi catholique en apparence que la péninsule, n'a pas été prise sans soulever des critiques violentes de la part non-seulement de la presse cléricale, mais aussi de bien des esprits libéraux, soucieux des effets de cette exclusion sur des populations dont la religion, bien ou mal entendue, a été le seul frein et la seule consolation jusqu'à présent. « Le XI^e Congrès pédagogique de Rome, dit le *Fanfulla* de cette ville, a voté au Capitole, sur la proposition de Berti, la déchéance de Dieu, « comme la Convention nationale de France votait, en 1792, la déchéance de « Louis Capet ». Mais les instituteurs n'ont donc « pas vu qu'à ce taux-là, les familles préféreront l'instruction « des prêtres à la leur. Ils n'ont pas vu non plus qu'en excluant « la religion de l'école, ils en affaiblissaient le caractère moral « et même civil. On parle des mauvais effets de l'enseignement « religieux par le catéchisme. L'Italie s'est cependant faite « libre et une par des hommes qui avaient étudié ce catéchisme à l'école. »

Une feuille pédagogique de Turin, très intéressante et instructive, intitulée : *Le maître élémentaire italien* (il Maestro elementare) fait, au sujet des patriotes italiens qui ont fondé la patrie et l'unité italiennes, les remarques suivantes :

« Les grands citoyens s'en vont : Nous avons vu s'éteindre
« successivement d'Azéglio, Cavour, Farini, Rattazzi, Victor-
« Emmanuel II, La Marmora. Il ne restait plus que Ricasoli,
« le successeur de Cavour, et Garibaldi. Ricasoli vient de mou-
« rir, le 31 octobre 1880. Mais il faut espérer que ces grands
« hommes n'auront pas passé sans laisser des descendants
« dignes d'eux.

« L'aigle enseigne à sa tendre progéniture à élever, du fond
« même de son nid, ses regards vers le soleil. »

Les rédacteurs de cette feuille, aux sentiments élevés, et que nous citerons dorénavant avec bonheur, sont MM. Garrone et Vaglio, auxquels, par dessus les Alpes, nous tendons, nous Suisses romands, une main fraternelle.

Au moment de clore ce second article, nous apprenons la mort de M. le comte Carlo Boncompagni, un des premiers hommes d'Etat de l'Italie et qui, lui aussi, ainsi que son compatriote piémontais Cesare Balbo, qu'a oublié le *Maître élémentaire*, peut être appelé un des fondateurs de l'unité italienne. Mais ici, c'est comme d'un des principaux promoteurs de l'éducation publique, un ami des pédagogues toscans et du Père Girard qu'il vint voir à Fribourg en 1839, que nous en parlons et que nous consacrons quelques paroles de souvenir et de regret à cet homme de bien et de talent qui présida plusieurs fois la chambre des députés de son pays. Professeur de droit constitutionnel à l'université de Turin, M. Boncompagni a publié plusieurs ouvrages importants sur l'unité italienne, la puissance temporelle des papes, etc. Il était né en 1804, à Saluces, la patrie de Silvio Pellico. (A suivre.) A DAGUET.

Méthodes françaises.

(Journal de classe)

Il y a aujourd'hui au sein des gouvernements de plusieurs pays la tendance à imposer en matière pédagogique à toutes les écoles les mêmes méthodes, les mêmes moyens d'enseignement, et partant, de fournir aux instituteurs le matériel nécessaire pour suivre la méthode imposée. Cette tendance, pour le dire en passant, ne semble pas mal calculée pour introduire le *militarisme* dans le domaine de l'éducation primaire.

Dans aucun pays peut-être cette tendance ne se manifeste plus sensiblement qu'en France, où l'esprit centralisateur de l'empire s'est conservé sous la république, et qui est le pays des galons et des grades. Le corps des instituteurs français ne formera bientôt plus qu'une armée travaillant uniformément jour par jour, heure par heure, sous la direction de ses chefs, et dont toutes les écoles suivront le même programme éla-

boré par les généraux de l'enseignement primaire. N'est-ce pas un ministre de l'instruction publique qui s'écriait d'un ton glorieux : « En ce moment, dans telle classe de tous les lycées de France et de Navarre, les élèves conjuguent un verbe irrégulier; dans telle autre, ils annoncent leur Boileau!! » Le comble de la joie aurait été pour ce haut fonctionnaire de pouvoir dire que le même verbe était récité dans toutes les classes similaires et que tel chapitre de l'*Art poétique* était expliqué aux élèves des divisions de la même catégorie.

Déjà le *Manuel général de l'instruction primaire* vient apporter aux instituteurs français la manne hebdomadaire pour le travail de la semaine : dictées, problèmes, récits historiques, leçons de géographie, leçons de chose, en un mot, toute la matière de l'enseignement. L'instituteur trouve ainsi un secours étonnant, n'ayant qu'à suivre les directions données par son journal; de telle façon que les inspecteurs scolaires peuvent s'écrier à leur tour que dans une même semaine les mêmes thèmes sont dictés, les mêmes problèmes sont résolus dans la plus grande partie des classes primaires de la France.

Est-ce un bien? Nous osons répondre franchement non. Car, si d'un côté, l'enseignement suit une marche plus rationnelle, admirablement comprise, puisqu'elle est dirigée par des hommes compétents et d'une grande expérience dans le domaine de la science pédagogique, d'un autre côté, cet état de quasi-tutelle doit détruire dans le corps enseignant tout esprit d'initiative, et en faisant de l'instituteur le simple instrument d'une consigne donnée, véritable oreiller de paresse, doit y introduire un esprit de routine fâcheux et funeste à ce qui fait la vie de l'enseignement, l'enthousiasme pour l'école, une des rares sources de joie de l'instituteur dans sa vocation semée de plus d'épines que de roses.

Nous ne nous dissimulons pas cependant que quelques-unes de ces méthodes obligatoires rendent de grands services à l'enseignement primaire et possèdent de sérieuses qualités pour le maintien de la bonne tenue et de la bonne marche d'une classe.

L'*Educateur* a rendu compte récemment d'une de ces méthodes françaises uniformes, dans un article qui traitait du système du Cahier unique. Une mesure plus importante encore, car elle touche au principe vital de la direction d'une classe, au travail personnel de l'instituteur, a été prise par un arrêté ministériel, qui ordonne l'introduction du *Journal de classe* dans toutes les écoles primaires de la France, nous disons toutes, en nous appuyant sur les derniers renseignements qui nous ont été fournis. Les plus petits détails, ceux qui paraissent au premier abord secondaires ou insignifiants, font souvent mieux saisir le but d'une méthode, les progrès réalisés, que la sèche exposition de ce but même. Qu'il nous soit donc permis de faire connaître cette méthode du journal par une description qui paraîtra peut-être un peu longue et fastidieuse, mais qui nous semble nécessaire pour en faire toucher du doigt le vrai sens et la portée.

Nous avons eu l'occasion de compulsier à loisir une série de quelques semestres du *Journal* d'une classe primaire d'une petite ville de France, journaux qui ont été gracieusement mis à notre disposition par un instituteur de cette localité, ainsi que tous les règlements relatifs à la méthode.

En général, le format du *Journal* (les variantes sous ce rapport sont assez fréquentes) est celui d'un journal in-folio. Les pages portent imprimés pour suscription le mois et la semaine avec la date à compléter. Plusieurs colonnes les partagent sous les rubriques suivantes : Matières d'enseignement, jours de la semaine, heures auxquelles ont lieu les exercices, indication des exercices avec la colonne relative aux divisions de la classe, premier cours, deuxième cours. Enfin une colonne plus large est réservée aux observations sur la tenue, la discipline et le travail. Les colonnes horizontales sont consacrées aux huit spécialités d'enseignement : instruction religieuse, lecture, écriture, langue française, calcul, histoire et géographie, matières facultatives.

Pour rendre plus sensible la physionomie exacte du *Journal*, nous citons, prises au hasard, quelques branches d'enseignement, tableau qui donnera en même temps, prise sur le vif, la marche d'une école à deux cours et qui prouvera que les règlements pédagogiques français n'ont pas peur des moniteurs, contrairement à l'idée généralement admise qui veut que tout le travail soit uniquement fait par l'instituteur, même dans les classes à deux ou trois divisions. Ce tableau donnera en passant un petit détail ignoré peut-être, c'est que les écoles françaises ont toutes un jour de congé par semaine, le jeudi ordinairement, mode introduite du reste dans quelques villes du Jura.

Voici la copie d'une feuille du *Journal* :

	Jours.	H.	1 ^{er} COURS.	2 ^{me} COURS.
FRANÇAIS	L.	9-10	Leçons théoriques. Noms composés. Dictée : la gelée. Composition.	Même que 1 ^{er} cours. Etymologie.
	M.	9-10	Etymologie. Dictée : plantes oléifères.	id. Corrigé de style.
	M.	9-10	Analyse orale. Dictée : festin ridicule.	Des animaux malades. Cojug. orale
	J.	—	Congé.	Congé. (Moniteur)
	V.	9-10	Congé d'exercices. Etymologie. Dictée : Les plantes textiles.	Même que 1 ^{er} cours.
	S.	9-10	Exercices de mémoire : le festin ridicule. Notice sur Boileau.	Exercice de mémoire. Les animaux malade, (moniteur).
HISTOIRE et GÉOGRAPHIE	L.	2-3	Les Croisades. Cours Ducoudray.	Les croisades, cours Magin.
	M.	2-3	Russie : carte de la Baltique.	Même que 1 ^{er} cours.
	M.	2-3	Histoire religieuse : les Machabées.	
	J.	—	Congé.	Congé.
	V.	2-3	Les croisades de Saint-Louis : cartes des croisades.	
	S.	8-9	Cartes murales et muettes.	Cartes murales par un moniteur.

Inutile, pensons-nous, d'accumuler les détails et les citations : ce tableau suffira à donner une idée de ce que peut être le *Journal de classe*.

Il est à remarquer — et cette observation est d'une importance capitale — que la rédaction du *Journal* doit être un travail préparatoire, le règlement exigeant que l'instituteur fasse le plan de la journée d'ensei-

gnement plusieurs heures à l'avance et en donne la copie avant l'ouverture de la classe. Cette première base étant donnée, le but du *Journal* est facile à entrevoir, nous semble-t-il.

Partant de ce principe que la marche intellectuelle d'une classe sera irréprochable, que les progrès obtenus seront réels seulement dans les écoles à la tête desquelles se trouvent des instituteurs consacrant tout le temps nécessaire à la préparation des exercices d'enseignement, à la distribution heure par heure des matières du programme, les autorités compétentes ont voulu faciliter la tâche aux uns et imposer aux autres, à ceux qui n'ont pas l'esprit de la vocation, l'obligation de consacrer aussi quelques moments en dehors des heures d'école, à la bonne marche de leur classe respective.

Cette mesure ministérielle a suscité dans le corps enseignant français un mécontentement presque général; elle y a rencontré de nombreux contradicteurs qui n'ont vu dans la méthode imposée qu'une entreprise de librairie ou de papeterie destinée à enrichir une maison privilégiée. Les objections les plus sérieuses attaquent le système dans son utilité pratique qu'elles contestent. Suivant l'opinion de la plus grande partie des instituteurs, cette méthode est des plus inutiles et n'atteint pas le but auquel tendait cette loi scolaire. Ce n'est, disent les ennemis du *Journal de classe*, qu'une vaste utopie et un travail de plus imposé inutilement à l'instituteur. Pour les maîtres consciencieux, cette méthode n'a aucune utilité, puisque le manuel général leur sert de guide et que par conséquent la rédaction du *Journal* n'est que la copie servile des têtes de chapitres de la revue pédagogique précitée. D'un autre côté, ajoutent-ils, les désavantages sont considérables pour les instituteurs qui n'ont pas la vocation. Comme il est impossible aux inspecteurs d'école et aux autorités scolaires de s'assurer si la rédaction du *Journal* a précédé les leçons inscrites, en un mot, si le travail a été préparatoire, il arrive souvent que les personnes peu consciencieuses remplissent à la fin de la semaine, sans doute à la hâte, les feuilles de leur *Journal* et notent encore au hasard peut-être, les branches enseignées. Ce n'est, dans ce dernier cas, qu'un travail dérisoire, et qui pis est, une tromperie vis-à-vis des règlements relatifs à l'instruction primaire. (A suivre.)

CORRESPONDANCE

Vully, 8 décembre 1880.

Parmi les motions présentées au Grand Conseil dans sa session d'automne, il en est une qui va être débattue au sein de ce corps et qui me suggère quelques réflexions que je tiens à vous communiquer.

Je veux parler de la confirmation ou réélection périodique du corps enseignant vaudois primaire et secondaire, question remise sur le tapis pour casser, a-t-on dit, une aile à nos instituteurs.

L'auteur de la motion a-t-il bien pesé tous les avantages et tous les inconvénients qui résulteraient, cas échéant, du système proposé? Nous ne le pensons pas. D'abord, pourquoi de l'inégalité, c'est-à-dire pour

quelle raison ne demande-t-on pas aussi la réélection du corps enseignant supérieur et de tous les fonctionnaires des divers ordres de notre administration cantonale ?

Appliquée seulement aux instituteurs primaires et secondaires, la réélection n'aura d'autre but que de diminuer le nombre des recrues de l'école normale et d'éloigner de leur champ d'activité des sujets bien qualifiés, mais dont l'âge un peu avancé servira de prétexte pour les écarter ou qui n'auront pas su gagner les bonnes grâces de tel ou tel personnage influent. Les mutations deviendront de plus en plus nombreuses, au grand détriment des communes, de l'instruction et de l'éducation des enfants.

Qu'on essaie de ce système; au bout de quelques années on pourra en constater les effets. S'il est des instituteurs qui ne répondent pas à ce qu'on est en droit d'exiger d'eux, on a plusieurs moyens de s'en débarrasser; qu'on applique la loi franchement, loyalement, mais qu'on n'emploie pas des procédés qui tendront à faire perdre à l'instituteur tout sentiment de saine indépendance et à produire des résultats diamétralement opposés à ce qu'on attendait.

Un citoyen vaudois.

Avenches, le 8 décembre 1880.

On ne peut qu'approuver l'article de M. Colomb relatif à la circulaire du département de l'Instruction publique et des Cultes du canton de Vaud. Je n'y ajouterais que le désir de voir l'échelle des fautes élargie pour l'appréciation de l'orthographe. On peut bien avoir un peu de condescendance pour les petits dans un domaine où les plus instruits ont besoin du dictionnaire et se trompent encore bien souvent quand même.

Encore un mot sur les visites d'école.

Ces examens annuels sont un stimulant pour les élèves, surtout dans les localités où les bons écoliers sont récompensés; or, comme les stimulants sont utiles pour les grands, ils le sont aussi pour les petits, et comme tels, les examens doivent être conservés. D'autre part, ils sont de nature à décourager des maîtres consciencieux et sensibles, lorsque les examinateurs ne savent pas se mettre à la portée des enfants et leur adressent des questions mal posées, parfois ridicules, trop difficiles, d'un ton dur et impétueux, de façon à les intimider.

Le même découragement, et un découragement voisin du désespoir, se produit si, après la lecture du résultat plus ou moins bon de la visite, on n'a pas un mot bienveillant pour un maître qui s'est donné beaucoup de peine. On a vu des maîtres verser des larmes amères en pareille circonstance.

Les tableaux de visite sont destinés à renseigner l'autorité supérieure sur les progrès et la marche de l'école, mais ils la renseignent mal. Car on sait que les examens sont souvent une affaire où la chance, la manière de poser les questions, l'intelligence et l'humeur des examinateurs, la vivacité d'esprit et le degré de timidité des élèves jouent un grand rôle, d'où il résulte que telle branche d'étude examinée une année par tel expert semble offrir de meilleurs résultats que l'année précédente ou la suivante, quoique, en réalité, ce soit le contraire qui ait lieu.

D'ailleurs, les experts ne peuvent guère examiner les élèves que sur des connaissances positives; or, un instituteur, qui s'attache au développement intellectuel des enfants, leur procure beaucoup d'idées variées, mais moins de cette instruction sur laquelle on peut les interroger. Son école paraîtra évidemment inférieure, le jour de l'examen, à celles où l'on fait travailler la mémoire aux dépens de l'intelligence, et, bon gré mal gré, il se voit forcé de rentrer dans l'ancienne ornière.

Il est fort difficile d'examiner sérieusement dans une seule journée, l'un après l'autre, tous les élèves d'une classe un peu nombreuse. Cet examen ne peut être que superficiel et présenter des résultats peu exacts, en raison de la fatigue et de l'impatience des experts et des écoliers. Je crois qu'on ferait bien, pour les examens oraux, de les faire complets, individuels et détaillés pour les élèves qui vont quitter l'école et auxquels on délivrerait des certificats d'étude, mais d'interroger les autres par groupes et d'assigner une appréciation générale exprimée en toutes lettres à chaque division d'école.

Les tableaux de visite sont examinés en détail par MM. les inspecteurs et par le Département de l'Instruction publique et des Cultes, qui font ensuite leurs observations. Celles-ci sont justes, si le tableau est exact, mais alors l'instituteur les avait déjà faites, et elles tombent à faux, si le tableau est inexact; d'ailleurs elles ne peuvent arriver à leur adresse que tardivement et perdent ainsi leur valeur. On peut considérer le travail long, fastidieux et pénible de ces Messieurs comme presque tout à fait inutile et demandant un temps précieux qui pourrait être employé plus avantageusement. Un autre inconvénient des tableaux de visite, c'est qu'ils ne peuvent pas tenir compte des circonstances favorables ou défavorables dans lesquelles se trouvent les écoles.

Pour l'unité des appréciations, il serait bon que les examinateurs fussent toujours et partout les mêmes, pour autant que cela se peut; dans ce but, les examens devraient être dirigés par MM. les inspecteurs d'arrondissement. Pour cela, il faudrait qu'ils fussent plus nombreux que chez nous, qui n'en avons que trois pour une population de plus de 230,000 âmes.

Je conclus de ce qui précède que les examens doivent être maintenus, mais qu'on ne doit pas donner une importance trop grande aux tableaux de visite; qu'ils doivent être dirigés par M. l'inspecteur et faits par des personnes équitables, patientes, qui sachent se faire petites avec les petits; qu'on ne doit interroger les enfants que sur ce qu'ils ont appris dans l'année; que des récompenses au moins en bonnes paroles soient accordées aux maîtres et aux élèves consciencieux; que les tableaux de visite ne soient détaillés que pour les élèves sortants; enfin qu'on accorde aux visites le temps nécessaire et que, sauf les plus âgés, les écoliers soient interrogés par groupes.

J. ROSSET, inst.

NÉCROLOGIE

N. Hermann Zæhringer.

La Suisse allemande a perdu, le 22 septembre dernier, un de ses hommes d'école les plus en vue et les plus estimés.

M. Hermann Zæhringer était né en 1827, à Laufenbourg, en Argovie. Instituteur à Baden, dans son canton d'origine, il s'était fait connaître assez avantageusement dans l'enseignement des mathématiques pour être appelé par le gouvernement libéral de Lucerne à professer cette branche à l'école réale du chef-lieu, où il s'agissait avant tout de préparer des élèves pour l'école polytechnique. La manière dont M. Zæhringer s'est acquitté de sa tâche a justifié toutes les espérances et a rendu sa mémoire chère à ceux qui ont reçu ses leçons.

Aussi en 1864 était-il désigné pour faire partie du conseil d'éducation et un an après, comme recteur de l'école réale. Mais on peut être un bon professeur et un recteur d'école médiocre. M. Zæhringer ne s'inquiétait que des capacités des élèves et fermait les yeux sur leurs absences et d'autres manquements contre lesquels il aurait fallu sévir.

M. Zæhringer n'était pas bien vu du parti clérical. En revanche, il jouissait de la considération des citoyens du parti opposé qu'il ne cherchait cependant point à captiver par des complaisances et une affabilité de commande ou une camaraderie d'estaminet. Il n'a jamais couru après la popularité, ce qui ne l'empêcha pas d'être porté soit au grand conseil, soit au conseil de ville.

La défaite du parti libéral aux élections de 1871 eut pour conséquence l'ostracisme de Zæhringer. Il trouva heureusement un emploi dans les bureaux de la direction du chemin de fer du Gothard. Cette position, qu'il occupa jusqu'à sa mort, lui permit de se bâtir une jolie maison de campagne sur la hauteur du Lindenfeld et de s'y vouer tout entier à ses fonctions et à ses habitudes favorites.

Calculateur habile, il avait entrepris de populariser la science des nombres et s'est fait connaître par ses cahiers d'arithmétique, remarquables par l'application de la méthode de Pestalozzi. Introduits d'abord dans la Suisse allemande, ils ne tardèrent pas à être en usage dans la Suisse française, grâce à son traducteur, ou plutôt à son imitateur. M. Pierre Ducotterd, alors professeur à l'école cantonale et qui enseigne encore aujourd'hui le calcul au Collège de Fribourg. « C'est par centaines de mille et par millions, dit le *Bund* du 26 septembre, que se comptent les exemplaires des cahiers de Zæhringer employés dans les écoles primaires de la Suisse entière. »

A. D

BIBLIOGRAPHIE

Ephémérides d'Athènes.

Ce journal grec, dont notre à jamais regretté collègue M. Gilliéron a entretenu plusieurs fois nos lecteurs, continue à paraître deux fois par mois à Athènes et renferme d'abord des études approfondies sur la philologie ancienne. On comprend aisément que les sujets de ce genre soient empruntés de préférence à l'antiquité grecque. Mais la littérature latine n'est nullement laissée de côté. Les recherches archéologiques et épigraphiques y occupent ensuite une large place. Les savants écrivains de ce journal tiennent également compte de la pédagogie et de la pédagogie pratique. Les

renseignements qu'il donne sur le développement scolaire en Grèce ont une grande valeur. Nous aimons à constater que toutes les recherches ne sont pas faites dans un esprit étroit et exclusif, mais que les travaux philologiques des Allemands, des Français, des Italiens, etc., y sont appréciés et mis à profit selon leur juste valeur. Le journal renferme enfin toutes les communications et publications officielles qui ont trait à l'instruction publique et aux cultes. D***.

M. Duployé publie à Paris un journal intitulé : *L'instituteur sténographe*, dont nous recevons un numéro, le huitième de la cinquième et présente année 1880. Ce n° 8, exécuté avec soin et très agréable à l'œil, renferme une revue pédagogique, une causerie scientifique, de l'histoire nationale, de la paléographie, des curiosités historiques, des étymologies, des propos de théâtre. — Editeur Goret, boulevard Pont-Royal, Paris.

ISTORIA UNIVERSALA A PEDAGOGIEI, etc. *Histoire de la pédagogie*, de Jules Paroz, traduite en langue roumaine, par M. Eliade, professeur et directeur de l'école normale de Ploesci. 1880. Environ 400 pages.

Au sujet de cet ouvrage, on nous écrit de Bucharest :

« La Roumanie est en train de s'approprier les principes et les méthodes des pays qui lui paraissent les plus avancés en éducation. L'année dernière, le journal scolaire qui se publie à Bucharest sous le titre de *L'Instituteur*, donnait la traduction du *Manuel de pédagogie* de M. Daguet. Aujourd'hui, M. Eliade, directeur des écoles et auteur de plusieurs écrits destinés à l'enseignement, publie une traduction de l'*Histoire de la pédagogie*, de M. Paroz, en langue roumaine, avec la liste des souscripteurs au dit ouvrage et qui s'élève à 459. Ce chiffre marquera, nous l'espérons, l'intérêt qu'on porte à l'instruction publique dans les provinces danubiennes. » E. C.

COURS DE LANGUE ALLEMANDE, secondes lectures (*Deutsches Lesebuch*), par Auguste Reitzel. 308 pages in-8°. Imer et Payot.

Beau volume qui fait honneur aux presses des éditeurs. C'est aussi un livre très bien fait et dont le contenu méritait cette impression soignée. Car les 61 morceaux dont se compose ce recueil sont choisis avec discernement et propres à former l'esprit et le cœur des jeunes gens qui étudient la belle langue de Herder, Schiller et Goethe. Les écrivains suisses ne sont pas oubliés. Nous en avons compté huit, c'est-à-dire le fabuliste Frœhlich, de Brugg; Salomon Gessner, l'auteur des *Idylles*, de Zurich; deux autres Zuricois, Henri Pestalozzi et Godfried Keller, le poète lyrique et romancier; Frédéric de Tschudi, le naturaliste-littérateur de St-Gall; le romancier Henri Zschokke, et Jean de Muller, le grand historien de Schaffhouse, sans parler du naturaliste Carl Vogt, qui appartient à la Suisse par sa naturalisation et un long séjour, et de l'esthéticien Kinkel, professeur à Zurich, et qui, je crois, a aussi reçu la bourgeoisie dans notre pays.

Dans la division du livre, nous eussions préféré voir remplacer les titres prosaïques et techniques de : *Geographisches, Geschichtliches, Sprach-*

liches. par d'autres plus littéraires (*Geschichte, Gemälde der Natur und Erdkunde*). Nous aurions aimé à voir aussi le genre dramatique plus richement représenté. Mais, comme le dit M. Reitzel dans la préface, il était limité dans son choix et ne pouvait s'étendre autant qu'il l'aurait désiré.

A. D.

CHRONIQUE SCOLAIRE

— La fête célébrée à la mémoire de Grünholzer, le pédagogue suisse, qui a eu lieu dans le canton de Berne, a réuni 43 des anciens élèves de cet homme d'école distingué. On a bu successivement à Grünholzer comme père, comme homme de caractère, à sa famille, à ses tendances, à ses collègues.

SCHWYTZ. — Le Chapitre des prêtres du district a décidé, à l'unanimité, d'exprimer un blâme au sujet de l'agitation que cherchait à provoquer le chanoine Reichlin, rédacteur de la *Schwyzzer Zeitung*, et un des *ultras* de ce pays, à propos de l'âge d'entrée à l'école.

BALE-CAMPAGNE. — Les instituteurs de ce demi-canton ont fait à un de leurs collègues, à l'occasion de son jubilé de cinquante ans, un cadeau qui se signale par l'originalité. On lui a remis un carton sur lequel la poésie intitulée *Soleil couchant*, était accompagnée de pièces de dix francs en guise de têtes de clous.

PRUSSE. — Le dôme de Cologne, inauguré récemment par l'empereur d'Allemagne, dépasse en hauteur tous les édifices de l'univers. Ce dôme a 160 mètres de hauteur.

Les édifices les plus élevés après le dôme de Cologne, sont : l'église de St-Nicolas, à Hambourg, 146 mètres; St-Pierre, à Rome, 143 mètres, la cathédrale de Strasbourg, 142; la pyramide de Chéop en Egypte, 137; St-Etienne de Vienne, 135; la cathédrale de Fribourg en Brisgau, 125; celle d'Anvers, 123; celle de Florence, 119; St-Paul à Londres, 110; l'église de Magdebourg, 103; l'Hôtel-de-Ville de Berlin, 88 et Notre-Dame de Paris seulement 71. Victor Hugo ne doit pas être content de cette statistique.

AUTRICHE. — L'idée de perpétuer les bienfaits de l'empereur Joseph II, par des monuments ou des institutions dignes de ce souverain éclairé et philanthrope, fait de grands progrès parmi les instituteurs de ce pays.

(*Freie pædagogische Blätter*, de Vienne.)

— Le 23 juin dernier, l'archiduc Albert a visité l'école primaire de Baden et a voulu être témoin des exercices militaires et gymnastiques qui se pratiquent dans cette école. Satisfait du résultat, il a fait remettre 40 florins au maître principal en faveur des élèves et pour leur procurer un divertissement quelconque.

HONGRIE. — Le ministre de l'instruction publique Tréfört, marchant sur les traces de son noble prédécesseur Eötvös, a fait rétablir par le gouvernement les subsides accordés précédemment aux délégués des Conférences à l'assemblée générale qui se tient tous les trois ans dans ce pays.

PARTIE PRATIQUE

Français.

DICTÉES

Degré inférieur.

LA NOUVELLE ANNÉE.

Voici une nouvelle année. Après les fêtes si joyeuses de Noël et de Nouvel-An, nous nous trouvons en présence de notre tâche habituelle. Acceptons-la sans murmurer; l'avenir se présente devant nous, travaillons pour qu'il nous soit favorable. Chers enfants de nos écoles, nous travaillerons avec vous, nous chercherons à aplanir les difficultés, à débarrasser votre sentier des ronces et des épines qui vous blesseraient peut-être; ayez confiance en nous; et, tous ensemble, implorons sur nos travaux la bénédiction divine afin que le succès couronne nos efforts.

Degré supérieur.

LA MONTAGNE ET LA FORÊT.

Je m'adresse à tous ceux qui ont vécu dans la forêt et qui en ont gardé la religion. Le mot ne paraîtra pas trop ambitieux aux vrais naturalistes, même à ces habitants des villes qui, si longtemps qu'ils aient été enfermés dans des murs, n'ont pas oublié les verts abris des grandes futaies, ni les longues promenades, le sac au dos, le bâton à la main.

La montagne et la forêt, c'est comme la mer. Quand on les a aimées, on garde leur souvenir toute la vie. Il semble que la nature inanimée, les bois, les rochers et les eaux aient une âme aussi, et leur langage parle au cerveau comme au cœur. Il m'est arrivé plus d'une fois de me sentir comme grisé par la senteur pénétrante des herbes et des feuilles. Au début d'un des romans d'Erckmann-Chatrion (1), le héros du livre s'arrête devant « Monseigneur le chêne », et lui tient un grand discours. Cette fantaisie ne m'a jamais donné à rire (2). Les anciens, nos maîtres en poésie, étaient bien pénétrés de la vie intimes des choses quand ils cachaient des nymphes (3) parmi les fleurs des eaux, des faunes (4) dans les buissons; quand les sources tremblaient des baisers de Narcisse (5),

Quand les sylvains (6) moqueurs dans l'écorce des chênes,
Avec les rameaux verts, se balançaient au vent
Et sifflaient dans l'écho la chanson du passant.

L'histoire naturelle elle-même, bien comprise, qu'est-elle, sinon le commerce familial avec la nature prise sur le vif? Certes, rien n'est plus

(1) Emile Erckman (1822) et Alexandre Chatrion (1826), connus dès 1859 comme romanciers, se sont acquis, sous le nom collectif d'*Erckman-Chatrion*, une légitime popularité par leurs récits entraînants en même temps qu'humanitaires, tels que *Madame Thérèse*, *le Conscrit*, *Waterloo*, *l'Invasion*, *l'Ami Fritz*, *Histoire d'un paysan*, etc. — (2) C'est-à-dire donné matière, idée de rire, ellipse. — (3) Divinités subalternes de la Fable qui présidaient aux fleuves. — (4) Dieux champêtres chez les Latins. — (5) Nom mythologique; fils du fleuve Céphise qui était d'une grande beauté et qui fut métamorphosé en la fleur qui porte son nom; se dit aujourd'hui de tout homme vain de sa personne. — (6) De *sylva*, forêt; dieux des forêts.

aride que le métier de l'entomologiste (7) qui dessèche les bêtes du bon Dieu, comme le botaniste fait des fleurs de son herbier. Mais assister aux conciliabules (8) des fourmis, suivre les abeilles dans leur poétique travail, se pencher sur l'entonnoir du myrméléon (9) et surveiller les ruses de ce petit chasseur toujours à l'affût, dans l'encadrement des bois ou dans cette forêt vierge en miniature qui s'appelle une prairie, je ne sais pas de distraction plus salubre, plus rafraîchissante pour l'esprit et le cœur.

COMPOSITION

LA MOISSON.

Nous donnons ici ce sujet traité de trois manières différentes, en suivant le principe pédagogique : du simple au composé.

Premier degré.

Nous sommes au mois d'août. Les blés sont mûrs. La moisson est arrivée. Les moissonneurs se répandent dans les campagnes. Partout on les voit occupés à couper le blé. Lorsque celui-ci est sec, on le lie en gerbes. Ces gerbes sont conduites dans les granges, où on les battra.

Les blés sont beaux et les gerbes donneront beaucoup de grain. Les laboureurs auront du pain en abondance. Ils ne redouteront pas l'hiver, si long à passer. Ils pourront aussi venir en aide aux malheureux. Ils partageront leur pain avec eux, et Dieu les bénira dans leurs familles et dans leurs prochaines moissons.

Deuxième degré.

Le mois d'août est arrivé; la chaleur du soleil a fait mûrir les épis des champs et la moisson est proche. Les joyeux moissonneurs et moissonneuses se répandent dans les campagnes, et, partout on les voit occupés à abattre les plantes de blé, à les lier en gerbes, qui seront conduites dans les granges ou bien au battoir, où, là, le fléau, ici, la machine, en feront sortir les grains.

Les épis sont lourds et produiront beaucoup, de sorte que la moisson sera abondante. Les agriculteurs ne manqueront pas de pain et ils se procureront de l'argent en vendant le superflu de leur récolte. Ils pourront, également, rassasier le pauvre et l'affamé qui frapperont à leur porte, et ils le feront largement, car ils savent que celui qui donne aux pauvres est agréable à Dieu, qui le bénit dans sa famille et dans ses travaux.

Nota. — Le maître fera remarquer que ce second travail, qui renferme les mêmes idées générales que le premier, s'en distingue par quelques détails de plus, et par la structure des propositions qui sont toutes composées, tandis que celles du précédent degré sont généralement simples. Faire la comparaison.

(7) De *entomon*, insecte; celui qui étudie et décrit les insectes. — (8) Assemblée secrète, intime. — (9) Genre d'insectes auquel appartient le fourmilion.

Troisième degré.

Sous les rayons brûlants (1) de l'astre du jour (2), les blonds (3) épis se sont dorés (4). Hourrah (5)! l'époque de la moisson est arrivée, et, au village comme à la ferme, tout est en mouvement. Dès le chant du coq (6), les robustes (7) moissonneurs armés de leurs faux tranchantes (7), suivis des alertes (7) moissonneuses portant gracieusement leurs longs (7) rateaux, se dispersent dans les guérêts (8). L'acier (9) siffle et les épis, comme des guerriers frappés par le bronze meurtrier (10), s'affaissent sur le sol. Au bout de quelques heures, ils sont liés en gerbes, et un joyeux cortège, d'où partent les ris et les chants, les accompagne à l'aire (11); là, sous le choc cadencé (12) des fléaux, jailliront les grains nourriciers (12).

La bonne mère nature (14) a été prodigue de ses trésors; l'aliment indispensable et favori (15) ne manquera pas dans la hûche (16), et, l'enfant des champs (17), dont tant de poètes ont redit la bonté et la compassion pour les malheureux (18), pourra le partager libéralement avec le vieillard sans feu et l'orphelin sans asile (19). Il le fera largement, en se souvenant de ces vers aussi beaux qu'ils sont prophétiques (20) :

« Donnez, afin que Dieu, qui dote les familles,
Donne à vos fils la force et la grâce à vos filles;
Afin que votre vigne ait toujours un doux fruit;
Afin qu'un blé plus mûr fasse plier vos granges;
Afin d'être meilleurs, afin de voir les anges
Passer dans vos rêves la nuit. »

Nota. — Faire remarquer que ce qui donne à ce dernier morceau un certain cachet littéraire que n'ont pas les deux premiers, c'est, avec quelques détails choisis, l'emploi des figures, des expressions poétiques et des épithètes. Nous signalons les principales :

(1) Epithète. — (2) Périphrase. — (3) Epithète. — (4) Métaphore. — (5) Exclamation. — (6) Métonymie. — (7) Epithètes. — (8) Mot poétique. — (9) Métonymie. — (10) Comparaison et métonymie : le bronze pour les canons. — (11) Plus poétique que grange. — (12) Epithète. — (13) Périphrase. — (14) Périphrase. — (15) Périphrase. — (16) Métonymie : la partie pour le tout. — (17) Périphrase. — (18) Allusion. — (19) Les deux catégories de pauvres et de malheureux, qui ont le plus besoin d'être secourus. — (20) Citation tirée du magnifique morceau : *Pour les pauvres*. de V. Hugo.

Problèmes pour les élèves.

1° Un paysan possède une maison de 7850 fr., un verger de 1400 fr., six champs valant ensemble 8675 fr., un pré de 950 fr. et une vigne de 6580 fr. Il doit 2629 fr., quelle est sa fortune ? — *Réponse* : 22826 fr.

2° Une armée de 87075 hommes comprend 129 bataillons; combien chaque bataillon compte-t-il de soldats ? — *Réponse* : 675.

3° Une administration militaire a fourni 120 pièces de drap de 50 mètres chacune à un tailleur, pour confectionner des capotes. S'il emploie 2^m,75 par capote, combien en pourra-t-il faire et que lui restera-t-il d'étoffe ? — *Réponse* : 2181 capotes et il lui restera 2^m,25.

4° Un capitaine de navire a fait un achat de 3696 kg de viande. L'équipage et les passagers sont au nombre de 280. En donnant à chacun 0 kg 275 de viande par jour, combien de jours durera sa provision ? — Réponse : 48 jours.

5° J'ai acheté 86 kg 750 de marchandises à fr. 4,80 le kg, payables à 6 mois et avec la faculté de payer comptant moyennant 6 % d'escompte. Je veux payer comptant, combien dois-je ? — Réponse : fr. 391,42.

6° Un tas de foin a les dimensions suivantes : longueur 8^m,40, largeur 4^m,25 et hauteur 4^m,6. Si l'on en consomme tous les jours 96 dm. cubes, combien de jours durera la provision ? — Réponse : 171 $\frac{1}{16}$ jours.

Une leçon intuitive de géographie.

La presqu'île hellénique avant et après le traité de Berlin de 1878.

Le maître écrit au haut du tableau noir le titre ci-dessus, puis il divise le tableau en deux par une ligne verticale; dans la partie de gauche, il écrit en sous titre : *Avant 1878*, et, à droite : *Après 1878*. Ensuite il dessine, sur chaque moitié du tableau, les grands contours de la péninsule, du Danube à la Grèce; ces deux croquis doivent être aussi semblables que possible. Dans celui de gauche, le maître marque par des lignes, pointillées pour les contours, le Monténégro, la Serbie et la Roumanie; il marque le cours du Pruth et indique la Bessarabie à l'est de cette rivière.

Ce premier travail terminé, il hâche, par des lignes horizontales, les territoires formant le Monténégro, la Serbie et la Roumanie, puis s'adressant aux élèves, il leur dit :

Mes amis (1), tout ce qui est en noir sur le tableau, dans le croquis que vous avez sous les yeux, formait, avant 1878, la TURQUIE PROPREMENT DITE, qui avait une superficie de 363542 kil. carrés et une population de neuf millions cent mille habitants. Elle comprenait la *Roumélie ou Thrace* avec *Constantinople*. (Ici le maître montre la place qu'occupait la Roumélie et marque Constantinople par une petite circonférence; il procède également pour les autres provinces); la *Macédoine*, avec *Solonique*; la *Thessalie*, avec *Larissa*; l'*Epire*, avec *Janina*; l'*Albanie*, avec *Scutari*; l'*Herzégovine*, avec *Mostar*; la *Bosnie*, avec *Bosna-Seraï*, et la *Bulgarie*, avec *Sophia*. Ajoutons encore que l'île de *Candie* et *Chypre* (le maître montre ces deux îles à la carte) faisaient partie intégrante de la Turquie.

Ce qui est hâché horizontalement sur la carte composait les *principautés vassales*, savoir (le maître montre toujours) :

1° la *Roumanie* avec 5073000 habitants et 120973 kil. carrés; elle était gouvernée par un prince indépendant, mais payant tribut à la Porte,

(1) Le maître devra supprimer certains détails si ses élèves ne sont pas suffisamment avancés. — La plupart des chiffres figurant dans cet article sont tirés du *Livre jaune*, recueil de pièces officielles et de documents parlementaires français.

devant lui fournir des troupes, ne pouvant faire la guerre pour son compte, et dont le souverain recevait l'investiture du sultan ;

2^o la *Serbie*, avec 1366000 habitants et 43555 kil. carrés, dans les mêmes conditions que la Roumanie ;

3^o le *Monténégro* (Montagnes noires) avec 190000 âmes, et 4405 kil. carrés, qui ne payait pas tribut et ne se reconnaissait pas même vassal de la Turquie, quoique celle-ci l'envisageât comme tel.

En résumé, les trois pays vassaux avaient une superficie de 168900 kil. carrés et une population totale de 6629000 âmes, de sorte que la Turquie, y compris les pays vassaux, occupait une étendue en Europe — car nous ne parlons ici que de la Turquie d'Europe — de 532475 kil. carrés et une population de 15729000 habitants. (A suivre.)

Une leçon à propos de vignettes,

(Extrait des *Premiers exercices de lecture et de récitation* à l'usage des classes enfantines, par C.-W. Jeanneret, 6^e édition illustrée.)

A l'occasion des figures qui accompagnent le texte de cette nouvelle édition, nous invitons les maîtres à adresser à leurs élèves une double série de questions dont chaque vignette fournit la matière ou le prétexte. La première série est relative au mécanisme de la lecture, à la prononciation : c'est le côté phonétique et théorique de la leçon ; la seconde se rapporte aux idées, aux choses que représente la figure et les mots donnés dans l'exercice : c'est le côté intuitif et pratique de l'enseignement. Voici pour la première leçon un canevas qui pourra servir de type pour toutes les autres.

Première série. — Par quel mot désignez-vous la figure qui accompagne cet exercice de lecture ? — (On désigne cette figure par le mot *usine*.) — Combien ce mot a-t-il de syllabes ? — (Le mot *usine* a trois syllabes.) — Combien en a le mot *maison* ? le mot *fumée* ? le mot *cheminée* ? etc. Dites-moi d'autres mots où se trouvent deux, trois, quatre syllabes ? Quels sons entendez-vous distinctement dans le mot *u-si-ne* ? (u, i, e). Connaissez-vous d'autres mots où l'on entend aussi le son *u* ? (*lu-ne, plu-me, pru-ne*) ; le son *i* ? (*fi-ni, pi-le, ri-re*), etc.

Deuxième série. — Que représente cette figure ? (une *usine*). — Que distinguez-vous dans la vignette ? (une *maison*, une *cheminée*, de la *fumée*). — Que trouve-t-on dans une usine ? (du *feu*, des *fourneaux*, des *machines*). — Que fabrique-t-on dans une usine à gaz ? (du *gaz*), etc.

Nous conseillons aussi de faire construire des phrases analogues à celles-ci, suivant les sujets : *L'usine est un bâtiment.* — *Le mot usine a trois syllabes*, etc. Ces phrases simples, à construction directe et pleine, sont répétées par les élèves, jusqu'à ce qu'ils acquièrent une prononciation correcte. — On exigera toujours des élèves des réponses complètes.

C'est ainsi qu'on pourra mener de front et avec fruit les exercices de langage et les leçons de choses, pourvu que le tout soit à la portée du petit monde enfantin.